

Rapport d'activité OSQCA 2008

En 2008, la création provisoire de l'OSQCA, datant de 2007, a été rendue officielle par le règlement grand-ducal du 25 avril 2008 déterminant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 882/2004 et dans lequel les missions de l'OSQCA sont fixées. L'OSQCA comprend 3 membres à tâche complète, et 4 membres à tâche partielle provenant des différentes administrations impliquées dans le contrôle officiel de la chaîne alimentaire.

Dans le cadre de ses attributions, l'OSQCA a établi une procédure et un calendrier des audits à réaliser dans les administrations compétentes selon le règlement (CE) n°882/2004. 2 des 4 administrations compétentes effectuant des contrôles officiels ont été auditées en 2008. Dans un souci d'amélioration continue, l'OSQCA lui-même a subi un 1^{er} audit à blanc en vue de l'accréditation de ses activités d'audit.

Le plan pluriannuel de contrôle de la chaîne alimentaire et le rapport annuel intégré exigés par le règlement (CE) n°882/2004 ont été compilés par l'OSQCA en rassemblant les informations reçues de la part des administrations compétentes effectuant les contrôles. Le plan national de gestion de crise du secteur agro-alimentaire a également été finalisé en 2008.

L'OSQCA est le gestionnaire du système d'alerte rapide (RASFF) de la Commission Européenne. En 2008 ont été reçues 1720 alertes rapides auxquelles s'ajoutent quelques 2300 notifications de suivi.

39 étaient des notifications originales de la Commission concernant le Luxembourg. Ces alertes ont été transférées pour attribution aux administrations compétentes concernées. Les différentes administrations ont déclenché 12 notifications originales vers le RASFF via l'OSQCA.

L'OSQCA est nommé point de contact en matière de sécurité alimentaire du Luxembourg pour la Commission Européenne et point focal pour l'EFSA. L'OSQCA répond à une multitude de demandes d'information de la Commission et de l'EFSA. Il est l'interlocuteur entre les instances internationales et les administrations ou ministères concernés.

De ce fait, il a encadré la visite de l'office vétérinaire et alimentaire (OAV) en juin 2008 en accueillant les représentants de l'OAV et les représentants des administrations compétentes auditées dans ses locaux et en assumant le rôle de premier interlocuteur.

La journée « La sécurité dans mon assiette » (EFSA Kick-off meeting) organisée le 9 décembre 2008 par l'OSQCA a fait connaître l'EFSA auprès des administrations, des établissements et des centres de recherche impliqués dans la chaîne alimentaire.

Les membres de l'OSQCA ont représenté le Luxembourg aux réunions auprès de la Commission européenne, de l'EFSA et de l'OAV lors de réunions ayant trait à la sécurité de la chaîne alimentaire, notamment lors des comités permanents *toxicologie, boissons spiritueuses, general food law* ainsi que lors des groupes de travail relatif aux *importations de produits d'origine non-animale, RASFF*, au programme « better training for better food » et aux *audits des administrations compétentes*.

Au cours de l'année, l'OSQCA a organisé 2 réunions interministérielles afin d'informer les ministres ayant la Santé et l'Agriculture dans leurs attributions des avancements des missions entamées. L'OSQCA a donné des avis aux ministres, ministères, administrations sur des questions touchant à la sécurité alimentaire notamment la mélamine, bisphénol A etc.

Au cours de l'année, de nombreuses réunions nationales ont été organisées par l'OSQCA dans le but de renforcer la collaboration entre les administrations impliquées dans le contrôle de la chaîne alimentaire. Ces groupes de travail sont composés de membres de l'OSQCA et d'agents des administrations concernées par le sujet traité. 8 groupes de travail ont eu des réunions en 2008 : *GT-Lait, GT-Priorités nationales, GT-*

Rapport annuel intégré, GT-Focal point EFSA, GT-Médicaments et résidus, GT-Imports produits non-animaux, GT-Enregistrement, GT-Législation. Ces groupes se sont réunis autant de fois que les membres des groupes l'estimaient nécessaire.

Dans son groupe de travail-Législation, l'OSQCA a relancé la révision de la loi de 1953 sur le contrôle des denrées alimentaires qui est urgente, vu que l'ancienne loi ne répond plus aux règlements européens et exigences actuelles

de la Commission Européenne. Ces discussions englobent également la création et la fixation des statuts de l'OSQCA.

L'OSQCA coopère activement avec le Ministère de l'Economie pour l'élaboration d'un guichet unique pour les entreprises, avec le CNSAE dans le cadre de la simplification administrative et avec l'ILNAS en ce qui concerne la surveillance du marché dans le cadre de la sécurité générale des produits.

En ce qui concerne la communication avec le secteur et le grand public, 2008 est également l'année de lancement de la newsletter « OSQCA News » éditée par l'OSQCA dans le but de publier les nouveautés dans le domaine de la recherche autour de la sécurité alimentaire et de pouvoir présenter diverses organisations de contrôle. Tout au long de l'année l'OSQCA a également tenu à jour son site internet www.securite-alimentaire.lu. L'OSQCA a traité ou redirigé vers les administrations compétentes toutes les réclamations des citoyens en relation avec la sécurité alimentaire réceptionnées via un formulaire en ligne sur le site internet. En 2008 86 demandes ont ainsi été reçues et suivies. Des fiches informatives pour le secteur ont également été publiées sur le site.

Une autre mission de l'OSQCA est la coordination de la formation continue des agents chargés à procéder aux contrôles officiels. Ceci implique aussi bien les formations à niveau européen organisées par la Commission que les 16 formations réalisées aux Grand Duché de Luxembourg par l'INAP.